

— *Théorie de la substance.* Quand on examine la constitution intime de l'être pensant, on découvre que, dans sa parfaite unité, elle enferme deux éléments : l'un qui est *force* ou *vie*, l'autre qui est *étendue* ou *quantité*. Que l'élément *vie* disparaisse, et l'élément *quantité*, de soi inerte, est dès lors incapable de subsister, l'existence supposant quelque force ou activité. Que l'élément *quantité* disparaisse, et l'élément *vie* manque de règle et de point d'arrêt, et s'échappe à lui-même dans une invincible indétermination. Il ne peut se déterminer comme pluralité, puisque, de soi, il est indivisible. Il ne peut se déterminer comme unité; car, pour être indivisible, il n'est pas un et, de lui-même, ne saurait le devenir, faute de pouvoir être mesuré par l'unité, laquelle ne vient pas seulement de la *force*, mais de la *quantité*. Ni un ni plusieurs, qu'est-il? Donc la *vie* lie la *quantité*, et la *quantité* fixe et organise la *vie*. La *vie* pure, la *quantité* pure, ne sont que des abstractions sans fondement dans les choses. Nulle substance qui ne résulte de leur indispensable union. Les deux éléments se trouvent dans la substance spirituelle comme dans la substance matérielle. La substance spirituelle est *quantité* comme la substance matérielle; la substance matérielle est *force* ou *vie* comme la substance spirituelle. Comme on ne spiritualise pas la matière en lui accordant une activité et des forces physiques, on ne matérialise pas davantage l'esprit en lui attribuant une quantité ou étendue intelligible. Le dualisme *esprit* et *matière* subsiste, mais les deux substances ayant la même constitution se rapprochent, et la difficulté de leurs rapports, qui a si fort agité les philosophes, disparaît. L'élément *quantité* nous donne les idées de grandeur, les idées mathématiques; l'élément *force* ou *vie*, les idées de perfection. Dans les idées de perfection, il ne s'agit que d'achevé ou d'inachevé, d'accompli ou d'inaccompli, enfin de parfait ou d'imparfait, selon l'énergie originelle du mot *parfait*, qui veut dire complètement fait, le principe du *faire* étant la *vie*, la *force*. Dans les idées de grandeur, il ne s'agit pas de perfection, mais de grand et de petit, d'égal et d'inégal. La *force* qui est dans un être donné peut répondre à des idées de grandeur, mais à une condition, c'est qu'elle soit dans un rapport rigoureux avec l'étendue, ce qui n'arrive que dans le règne inorganique; aussi ce règne présente-t-il seul un mécanisme calculable. Dans les règnes végétal, animal, pensant, la *force* ne peut donner que des idées de perfection, parce qu'elle ne se trouve pas dans un rapport rigoureux avec l'étendue. Pour ne pas faire cette distinction, il arrive qu'on traite les idées de perfection à la manière des idées de grandeur, et qu'on dénature, qu'on renverse les sciences qui en dépendent, qu'on les remplace par des fictions ou des monstruosités. Les idées de grandeur étant plus aisées à comprendre, l'esprit humain est toujours prêt à y tout ramener, et à ne voir partout qu'étendue et mécanisme; aussi sont-elles rarement traitées à la manière des idées de perfection, ce qui explique pourquoi les mathématiques n'éprouvent presque jamais des autres sciences l'altération dont elles les frappent. De cette distinction de la *force* et de la *quantité*, des idées de grandeur et des idées de perfection, suit cette conséquence que l'application du calcul des probabilités aux phénomènes de l'univers, aux événements de la vie et des sociétés, ne peut que conduire à des résultats faux ou illusoire, et que c'est chimère de supposer possible, à l'exemple de Leibnitz, une langue universelle qui dans chaque espèce de connaissances servirait à rendre et à démontrer la pensée comme les symboles dans les mathématiques.

— *Théorie de l'infini.* L'infini n'est ni unité seulement, comme le croient les métaphysiciens, depuis Plotin, ni nombre seulement, comme le croient les mathématiciens, depuis Eutocius d'Ascalon; il est unité et nombre à la fois, de même que la substance est *force* et *étendue*. L'infini est la manière d'exister de toute substance. En effet, la *quantité* étant divisible à l'infini contient une infinité de parties; chacune de ces parties étant à son tour divisible à l'infini contient une infinité d'autres parties, et cela sans terme. Si la *force* d'une substance n'est point divisible, elle a une infinité de degrés jouissant de propriétés différentes, et correspondant à l'infinité de parties de la *quantité*; chaque degré a une infinité d'autres degrés jouissant de propriétés différentes, et correspondant à l'infinité de parties que contient chaque partie de la *quantité*. Ces infinités d'infinités de degrés et de parties de la *force* et de la *quantité* indissolublement unies forment des infinités d'infinités d'ordres dans les substances. On voit que l'infini est partout, et le fini nulle part; que toute substance est un infini; en d'autres termes que, contrairement à l'opinion des anciens, c'est le fini qui est négatif, et l'infini qui est positif. Impossible de trouver le fini. Le cherchez-vous dans les choses examinées en elles-mêmes? Vous n'y trouverez que la *force* et la *quantité*, et partant que l'infini. Le cherchez-vous dans les idées qui représentent les choses à l'esprit? Vous n'y trouverez que des idées de perfection et des idées de grandeur; dès lors encore, que l'infini. L'infini est donc la manière d'exister de tout, substances et idées? Que serait le fini, absolument fini, le fini dans la rigueur du mot? Les idées sans rien qui représente la perfection et la grandeur, la *force* sans degrés, la *quantité* sans divisibilité, un je ne sais quo

sans propriété, sans fondement en soi-même, et sans raison dans la pensée. Si la philosophie de Bordes-Demoulin élimine complètement le fini pur, le fini rigoureusement fini, elle distingue soigneusement l'infini *absolu*, qui est infini en tous les sens, et les infinités *relatifs* ou *particuliers*, qui sont infinis par certains côtés et finis par certains autres. Il n'y a qu'un seul infini absolu; il y a un nombre infini d'infinités relatifs; entre l'infini absolu et tout infini relatif, il y a une distance infinie. Cette distinction de l'infini absolu et des infinités relatifs ruine l'optimisme de Leibnitz et de Malebranche. Ces deux philosophes prétendent que, parmi l'infinité des mondes possibles, il y en a un qui est le meilleur, et que pour cela Dieu a été obligé de le choisir. Mais, leur répond Bordes, ce meilleur monde n'est qu'un infini relatif, sans quoi il se confondrait avec l'infini absolu, avec Dieu; il est donc fini en quelque manière, et par conséquent implique toujours des infinités d'infinités au-dessus de soi, de sorte que l'œuvre de Dieu est à l'infini au-dessous de ce qu'elle pourrait être. Ainsi, la vraie conception de l'infini montre que l'idée d'un monde contenant l'extrême perfection ne saurait exister, et partant ne peut être l'objet de l'intelligence de Dieu, ni nécessiter le choix de sa sagesse. V. IDÉE, INFINI, SUBSTANCE.

BORDAT s. m. (bor-da — rad. bord). Comm. Petite étoffe étroite, qu'on fabrique en Egypte.

BORDAZAR DE ARTAZU (Antoine), imprimeur et littérateur espagnol, né à Valence en 1671, mort en 1744. Il apprit seul le latin, et cette étude éveilla en lui le désir de fixer l'orthographe et les principes grammaticaux de sa propre langue. Il forma aussi le projet de fonder à Valence une Académie de mathématiques, et, quoiqu'il eût obtenu d'abord de grands encouragements, il ne put réaliser son plan; mais il voulut du moins se rendre utile en ouvrant des cours gratuits d'arithmétique, d'architecture et de géométrie. Il publia d'assez nombreux ouvrages, dont les plus remarquables sont : *Orthographe espagnole* (1728, in-8°), qui eut plusieurs éditions, et *Proposition pour l'établissement de mesures et de poids uniformes* (1741).

BORDE s. f. (bor-de — anc. haut allem. bort, planche). Vieux mot qui signifiait métairie, et qui est encore usité dans quelques provinces :

Ce n'est pas tout d'avoir plaisante forme.

Bordes, troupeaux, riche père et puissant.

MAROT.

BORDE (André), surnommé *Perforatus*, médecin anglais, né dans le comté de Sussex vers 1500, mort en 1549. Il quitta l'ordre des chartreux pour étudier la médecine, parcourut une partie de l'Europe et le nord de l'Afrique, se fit recevoir docteur à Montpellier (1542), et, de retour dans sa patrie, il se fixa à Londres. Borde fut nommé premier médecin d'Henri VIII, et n'en mourut pas moins dans la misère. Selon quelques-uns, il finit ses jours dans la prison pour dettes; d'après Bayle, il se serait empoisonné, parce qu'on aurait découvert qu'il tenait une maison de prostitution. Ses principaux écrits sont : *Introduction aux sciences* (Londres, 1542, in-4°), moitié en vers, moitié en prose; *Principes d'astronomie* (Londres, 1542); *Manuel de santé* (Oxford, 1547-1575, 2 vol. in-8°), contenant, par ordre alphabétique, une indication de toutes les maladies et de leurs remèdes, à l'usage des gens du monde. Selon Feller, c'est le premier ouvrage sur la médecine qui ait été écrit en anglais. Citons encore la *Diète considérée comme principe fondamental de la santé* (1562), et les *Contes joyeux du four de Gotham*, qui eut de nombreuses éditions.

BORDE (Louis), mécanicien, né à Lyon en 1700, mort en 1747. Il perfectionna le cabestan, inventa un diviseur mécanique applicable à tous les instruments de mathématiques, une machine pour le perfectionnement des verres et miroirs, ainsi que diverses mécaniques ingénieuses.

BORDE (Charles), poète et littérateur, né à Lyon en 1711, fit ses études au collège de la Trinité de cette ville. Sa famille le destinait au barreau; mais, étant venu à Paris, il s'y lia avec les plus célèbres écrivains, et fut entraîné vers la littérature par les agréments qu'il trouva dans leur compagnie. Il avait à peine vingt-cinq ans lorsqu'il composa *Blanche de Bourbon*, tragédie en cinq actes, qui eut quelque succès dans les cercles que fréquentait l'auteur; elle lui valut une *Épître* de J.-J. Rousseau; mais, malgré les encouragements de ce dernier, Borde refusa constamment de mettre son œuvre au théâtre. Il quitta Paris sans avoir rien publié, et revint dans sa ville natale avec le désir de se livrer tout entier à des travaux littéraires. Il y était en 1741, époque à laquelle J.-J. Rousseau l'y revint, comme il le dit dans ses *Confessions* (II^e part. liv. VII). En 1745, Borde fut reçu de l'Académie de Lyon : le discours de réception, ingénieusement mêlé de vers et de prose, qu'il prononça à cette occasion, ne nous est pas parvenu. J.-J. Rousseau ayant remporté en 1750 le prix proposé par l'Académie de Dijon, en soutenant la négative sur la célèbre question : « Le rétablissement des lettres et des arts a-t-il contribué à épurer les mœurs ? » Borde crut devoir soutenir l'opinion contraire, et lut une réfutation du *Discours* de Rousseau dans la séance de l'Académie de Lyon du

22 juin 1751. L'œuvre de Borde eut du retentissement : Rousseau lui fit l'honneur d'une réponse. Borde répliqua d'un *ton plus décidé*, comme le dit Rousseau dans ses *Confessions*. (Ce nouveau discours fut publié à Lyon en 1753, in-8°.) Jean-Jacques eut le dernier mot dans sa *Préface de Narcisse*; mais, dès l'année suivante (1754), Borde recommença les hostilités par un opuscule sur la *Musique française*, dont le philosophe genevois s'était fait l'adversaire. Ce opuscule n'a jamais été imprimé. Le secret de cette lutte de Borde contre J.-J. Rousseau était dans sa liaison avec Voltaire, liaison qui devint une véritable amitié à l'occasion de l'accueil que fit à Lyon, en 1754, le littérateur lyonnais devenu directeur de l'Académie de sa ville natale, au philosophe de Ferney. Un séjour que fit Borde aux *Délices* augmenta encore cette amitié, et lui inspira plusieurs pièces de vers où il pousse l'enthousiasme lyrique jusqu'à comparer son hôte à une divinité. De Ferney, Borde alla visiter l'Italie, d'où il écrivit onze lettres qui se trouvent dans le supplément de ses œuvres. Les vers dont il salua sa patrie à son retour, en 1756, sont les meilleurs qu'il ait faits, suivant La Harpe. En 1759, il fut reçu à la Société royale de Nancy, sur la proposition du comte de Tressan. Le discours qu'il prononça à cette occasion, et dans lequel il s'attacha à définir et à caractériser le génie, est un de ses meilleurs ouvrages. C'est à cette époque que Borde fit, en Hollande et en Angleterre, ce voyage que J.-J. Rousseau assure, dans ses *Confessions*, avoir été entrepris « exprès pour lui nuire. » La vérité est que la 2^e lettre de l'opuscule le *Docteur Pansophe*, où Rousseau est tourné en ridicule d'une façon plaisante et ingénieuse, est bien de Borde, et comme l'ouvrage fut publié à Londres (1766, in-12), Jean-Jacques a pu s'y tromper. Borde, d'ailleurs, avait publié contre lui, en 1761, la *Prediction tirée d'un vieux manuscrit*, et, en 1763, la *Profession de foi philosophique*, satires qui firent tant de peine au philosophe genevois. Vers la même époque, Borde fit imprimer, sous le voile de l'anonyme, le *Tableau philosophique du genre humain depuis l'origine du monde jusqu'à Constantin*, et le *Catéchumène*, qu'on attribua à Voltaire. Le dernier de ces ouvrages, dirigé contre la religion, fit grand bruit. Voltaire lui-même le désavoua. Parlerons-nous d'un poème licencieux, le *Parapilla*, dont quelques amis de Borde ont nié qu'il fût l'auteur? Ils se trompaient évidemment, puisque, le 10 avril 1773, Voltaire écrivait à Borde : « Quand vous aurez mis la dernière main à cet agréable ouvrage, il sera un des meilleurs que nous ayons en ce genre, en italien et en français. » Rien de plus gai, de plus lestement écrit que ce petit poème, qui fut publié à Florence (juillet, 1776, in-8° de 49 p.). La *Papesse Jeanne*, poème en dix chants, parut ensuite, mais était bien inférieure en mérite. En 1778, Borde, qui depuis son retour de Londres habitait Paris, où cette fois il avait réussi à faire parler de lui, revint à Lyon, où il avait résolu de finir ses jours. Les jésuites venaient d'être chassés du royaume; il fallait réformer la méthode de l'enseignement; Borde fut consulté par ses concitoyens, et ce fut à cette occasion qu'il composa ses *Observations sur la langue française*, et ses *Pensées sur l'éducation*. Dans ce dernier ouvrage, revenu de « ses folles erreurs de l'âge mûr », il s'efforce de démontrer que l'éloquence est un art dont la philosophie se sert pour cacher son poison. Il mourut le 15 février 1781. Son éloge fut prononcé à l'Académie de Lyon, dont il avait dirigé si longtemps les séances, par M. de Bory. Le chevalier de Cubière et l'abbé La Serre firent des vers sur sa mort. L'abbé Guillon, en 1785, sous le titre de *Tribut d'amitié à la mémoire de M. Borde*, publia de lui un nouvel éloge; mais la notice la plus complète qui ait été faite sur le poète lyonnais est celle d'un de ses compatriotes, M. Périaud aîné, dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, en 1824. Les œuvres diverses de Borde ont été recueillies par l'abbé Castillon, de l'Académie de Lyon (Lyon, Faucheux, 1783, 4 vol. in-8°). On y remarque une comédie en vers, le *Retour de Paris*, et un *Essai sur l'opéra*, traduit d'Algarotti; mais ces quatre volumes ne contiennent ni le *Catéchumène*, ni le *Tableau philosophique du genre humain*, ni le *Docteur Pansophe*, ni aucun des ouvrages licencieux de l'auteur. Un cinquième volume, publié la même année (1783), par le libraire Faucheux, sous le titre de *Œuvres libres, galantes et philosophiques, renferme, outre les Lettres d'Italie*, un choix de pièces libres et érotiques dont la plus remarquable a pour titre : *Vers sur le bref du pape Clément XIV qui défend la castration dans ses Etats*, et le fameux *Parapilla*, aujourd'hui presque introuvable. L'édition de Florence, dont nous avons parlé, était fautive, et avait été imprimée à l'insu de Borde, à qui on avait volé le manuscrit; mais le petit poème avait aussi été publié dans le *Plus joli des recueils ou Amusement des dames*, suivi du *Joujou des demoiselles* (Londres, 1778, in-8°), etc.

BORDE (Jean-Benjamin DE LA), musicien et écrivain français, mort en 1794, était premier valet de chambre et favori de Louis XV, à la mort duquel il obtint une place de fermier général. Arrêté pendant la Terreur, il périt sur l'échafaud. On a de lui : *Choix de chansons mises en musique* (1773, 1 vol. in-8°); *Es-*

sur la musique ancienne et moderne (1780, 4 vol. in-4°); *Mémoire sur les proportions musicales* (1781, in-4°); *Description générale et particulière de la France* (1781-1796, 12 vol. in-fol.); *Essai sur l'histoire chronologique de plus de quatre-vingts peuples de l'antiquité* (1788-1789, 2 vol.); *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy* (1781); *Tableaux topographiques, géographiques, historiques, pittoresques, physiques, etc., de la Suisse* (1780-1788, 4 vol. in-fol.); *Relation des voyages de Saugnier à la côte d'Afrique* (1791-1799, in-8°); *Histoire abrégée de la mer du Sud* (1791, 3 vol.). De la Borde ne se borna pas à s'occuper de littérature et à publier des ouvrages que sa grande fortune lui permettait de faire imprimer somptueusement, il s'adonna aussi à la composition musicale, et donna quelques opéras-comiques fort médiocres : *Gilles, garçon peintre* (1758); *Is-mène et Ismenias*; *Annette et Lubin*; *Amadis*, etc. Il réussit beaucoup mieux dans la chanson; ses compositions en ce genre ont du naturel, et quelques-unes furent bien accueillies. Enfin, Benjamin de la Borde dessina aussi des cartes de géographie, dont plusieurs sont encore recherchées. — Sa femme, Adélaïde de la Borde, a publié des *Poèmes* imités de l'anglais (1785).

BORDE, ÉE (bor-dé) part. pass. du v. Border. Muni, garni sur les bords : *Cette île est bordée de rochers affreux.* (Fén.) *Les côtes d'Italie sont bordées de marbres et de pierres de différentes espèces.* (Buffon.) *Je n'ai pas toujours eu les yeux éraillés et bordés d'écarlate.* (Volt.) *Le royaume d'Asracan était bordé d'un côté par la mer Caspienne; de l'autre, par les montagnes de Circassie.* (Volt.) *Toutes ces petites routes étaient bordées et traversées d'une eau limpide et claire.* (J.-J. Rousseau.)

Ils arrivèrent dans un pré

Tout bordé de ruisseaux, de fleurs tout diapré.

LA FONTAINE.

« Muni d'un bord, d'une bordure : *Un manteau bordé d'hermine.* *Un chapeau qui n'est pas encore bordé.*

— Mar. Vaisseau bien bordé, Vaisseau dont les coutures sont étroites, et égales. « Voile bordée, Voile tendue au vent.

— Blas. Se dit de toutes les pièces dont les bords ont un filet d'un émail particulier : *Famille de Cessac : D'argent, à une bande de gueules bordée de sable.*

— Hist. nat. Se dit d'une surface qui a un bord coloré.

— Minér. Se dit d'un cristal dont les arêtes sont coupées et remplacées par deux facettes peu inclinées l'une par rapport à l'autre, et formant une sorte de bordure : *Chaux fluatée bordée.*

BORDÉ s. m. (bor-dé — rad. border). Techn. Galon d'or, d'argent ou de soie, dont on se sert pour border les vêtements ou les meubles : *Un BORDÉ d'or, de soie. Mettre un BORDÉ à des rideaux, à une tenture.*

BORDEAU s. m. (bor-do — v. l'étym. de BORDEL). S'est dit anciennement pour BORDEL... qui mettait à l'encan l'honneur dans les bordeloux... RÉGNIER.

Il vit au cabaret pour mourir au bordelou.

RÉGNIER.

« On a dit plus anciennement BORDEAX.

BORDEAUX s. m. (bor-dô). Vin très-estimé, des environs de Bordeaux : *BORDEAUX rouge. BORDEAUX blanc. BORDEAUX vieux. Le BORDEAUX. Du BORDEAUX. Une pièce, une bouteille de BORDEAUX. Un verre de BORDEAUX. Le BORDEAUX est le seul vin que son inimitable bouquet mette à l'abri de la contrefaçon.* (Brill.-Sav.)

J'estime le bordeloux, surtout dans sa vieillesse. J'aime tous les vins français, parce qu'ils font aimer.

A. DE MUSSET.

Le bordeloux,
Le marseillais,
L'at que l'on chante,
Vont donc enfin m'être connus.

BÉRANGER.

— Encycl. On donne généralement le nom de vin de Bordeaux aux vins récoltés dans les onze départements qui forment la région dite du *Sud-Ouest* : Gironde, Dordogne, Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Gers, Haute-Garonne, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne; mais, dans cette république composée de onze Etats, la Gironde trône comme un astre au milieu d'humbles satellites, comme une reine au milieu de princesses qui émailent sa cour. Les vins de la Gironde se classent en quatre espèces, suivant les terrains où sont plantées les vignes : Graves, Côtes, Palus et Entre-deux-Mers.

Sous la dénomination de *Graves* sont compris les crus de : Château-Margaux, Château-Lafitte, Château-Latour et Château-Haut-Brion, vins désignés sous le nom général de *Médoc*; puis ceux de Brane-Mouton, Cos-d'Estournel, Durefort, Lascombes, Léoville, Mouton, Pichon de Longueville, Rauzan, Desmireil, Dubignon, Ducru, Duluc, Fruitière, Ganet, Giscours, Lagrange, Barton, Lanoir, Montrose, Pouget, Malescot, Delage, Bekker, Beycheville, Calon-Lestapis, Carnet, Castéja, Dubignon, Ferrière, Lafon-Rochet, la Lagune, Lesparre-Duroc, Mac-Daniel, Pagès, Palmer, Saint-Pierre, Batallay, Bedout, Bourran, Pontet-Canet, Cantemerle, Chaulet, Constant, Cos-Labory, Coutanceau, Croizet, Ducasse, Grand-Puy, Jurine, Libéral, Liversan, Lynch, la Mission, Mouton-d'Armailhac, Castéja, Pop, Segueau, Marquis d'Aligres, Le Boscq, Mo-